

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mars 2016

DCM N° 16-03-31-3

Objet : Politique de la Ville :1ère programmation 2016 du Contrat de Ville.

Rapporteur: Mme SAADI

La Ville de Metz a signé, le 3 juillet dernier, le Contrat de Ville de Metz métropole, aux côtés de la ville de Woippy, de l'Etat et de nombreux autres partenaires publics et privés. Ledit contrat définit la stratégie adoptée par les signataires au service du développement social, urbain et économique des six quartiers messins visés par la Politique de la Ville (Bellecroix, Borny, Hauts-de-Vallières, Metz-Nord/Patrotte, Sablon Sud et quartier intercommunal de Saint Eloi-Boileau-Prégénie).

La présente délibération concerne l'attribution de subventions aux associations qui ont répondu à l'appel à projets lancé par Metz Métropole, en concertation avec l'ensemble des signataires.

Trois principes structurent les choix présentés à la décision du Conseil Municipal :

. Le développement de la présence humaine dans les quartiers, en renforçant les équipes de médiation de proximité mises en œuvre par Metz Pôle Services, en enrichissant le fonctionnement de l'Ecole des Sports d'un projet intitulé "Ni passif, ni résignés, ensemble dans l'action" permettant une approche complémentaire centrée sur l'engagement et la citoyenneté des jeunes des quartiers et en favorisant l'implication de jeunes engagés au titre de service civique dans des programmes de sensibilisation des habitants, notamment en soutenant l'association Unis-Cités dont l'implantation à Borny est récente ;

. L'accès au droit, aux services publics et à l'autonomie des habitants des quartiers prioritaires, en maillant les quartiers de permanences d'écrivains publics (Centre Social Lacour, ADAC'S...), d'actions de sensibilisation et d'accompagnement à l'apprentissage du français pour les adultes (Centre Social Lacour, Anim'Fle, ADAC'S, Nouvelle Vie du Monde) et d'actions de sensibilisation à la parentalité et à la santé à la connaissance des droits et des devoirs (Maison d'Anjou, ADAC'S, Centre Social Lacour, CMSEA...) ;

. Le développement économique des quartiers, avec des programmes d'appui à la création d'activités dans les quartiers et d'accompagnement des publics à l'accès à l'emploi ou à la formation (Metz Pôle Services, La Passerelle).

De manière plus spécifique, les initiatives associatives des quartiers nouvellement entrés ou agrandis dans la géographie prioritaire de la Politique de la Ville, ont été renforcés et une meilleure coordination des actions dans le quartier de Borny a été visée.

Cette première programmation mobilise 746 637 € de subventions attribuées par la Ville de Metz, complétées par des crédits spécifiques de la Politique de la Ville mobilisés par l'Etat. Des cofinancements affichés de la Région Alsace/Champagne-Ardennes/Lorraine, du Conseil Départemental de la Moselle, de la Caisse d'Allocations Familiales et d'autres financeurs publics sont également prévus.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commission compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,

VU la Loi n° 2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,

VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,

VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,

VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

- **D'APPROUVER** et de participer, pour une dépense de 746 637 €, au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville 2015-2020 – 1^{ère} programmation :

<u>Association pour le Développement d'Actions Culturelles et Sociales (ADAC'S)</u>	
Lecture/écriture	950 €
Semaine de prévention	1 425 €
Fête du jeu	475 €
Théâtre pour adolescents	4 750 €

Web radio	1 425 €
<u>Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (AFEV)</u>	
Accompagnement individualisé	4 750 €
 <u>APSID-EMERGENCE</u>	
Atelier danse	1 853 €
Atelier chant	1 378 €
OVVV (quartier Metz-Borny)	3 754 €
OVVV (quartier Bellecroix)	713 €
OVVV (quartier Metz/Nord-Patrotte)	1 017 €
Ateliers Jeunes (quartier Metz-Borny)	1 470 €
Ateliers Jeunes (quartier Bellecroix)	735 €
Ateliers Jeunes (quartier Metz/Nord-Patrotte)	1 470 €
Ateliers Jeunes (quartier Boileau)	245 €
Ateliers Jeunes (quartier GAB)	735 €
 <u>ANIM'FLE</u>	
Cours de français LE	2 850 €
 <u>Association des Travailleurs Turcs de la Moselle (ATTM)</u>	
Histoire de l'immigration	4 750 €
Univers'cité populaire	4 750 €
Biodiborny	16 000 €
 <u>BOUCHE A OREILLE</u>	
Flânerie	20 425 €
OVVV Fais ton concert	2 138 €
OVVV L'arbre à vœux	471 €
OVVV Le petit journal	2 138 €
 <u>CENTRE ANATOLIE</u>	
Banque du temps	4 800 €
Radio citoyenne	3 800 €
CLAS	3 800 €
Ombudsman	6 800 €
Zones animées temporaires	6 000 €
 <u>CENTRE LACOUR</u>	
Projet santé	3 750 €
Naviguons sur les chemins écos-citoyens	6 600 €
Fête de quartier	5 000 €
Ecrivain public	22 800 €
CLAS	3 800 €
Apprentissage du français	5 000 €
Activ'été	2 500 €
Les adolescents au quotidien	10 000 €
OVVV	3 000 €
Ateliers Jeunes	490 €

<u>Comité de Gestion des Centres Sociaux (CGCS)</u>	
Ateliers Jeunes	1 470 €
<u>Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence (CMSEA)</u>	
Aide à la réussite	7 600 €
Ateliers Jeunes	245 €
<u>Carrefour des Organisations de Jeunesse et d'Education Populaire (COJEP)</u>	
Conseils citoyens	20 900 €
<u>CONTACT MOSELLE</u>	
Tous ensemble contre l'homophobie	2 850 €
<u>COWORKING</u>	
Novembre de l'Egalité	14 250 €
<u>Club Prévention Nature COQUELICOTS</u>	
Projet Hauts de Vallières	6 650 €
<u>CULTURE ET LIBERTE</u>	
Mobilité et projet de vie	2 850 €
<u>FAMILLE LORRAINE</u>	
Jeunes sauveteurs/secouristes	1 805 €
<u>LAOTIENS DE MOSELLE</u>	
Activités quotidiennes	9 025 €
<u>MAISON D'ANJOU</u>	
Printemps des familles	4 700 €
<u>MISSION LOCALE</u>	
Référent justice	5 000 €
<u>MJC BOILEAU</u>	
Ateliers FabLab	1 425 €
Repair Café	1 900 €
Secteur préados/ados	950 €
OVVV	950 €
Ateliers Jeunes	410 €
<u>MJC BORNY</u>	
Animation	11 400 €
Secteur adolescents	33 250 €
OVVV	23 750 €
<u>Metz Pôle Services (MPS)</u>	
Chantier propreté	171 000 €
Médiation	184 300 €

<u>NOUVELLE VIE DU MONDE</u>		
Illettrisme		1 900 €
<u>LA PASSERELLE</u>		
Borny Buzz	23 750 €	
Médiation numérique et éducation à l'image	5 700 €	
<u>Pupilles de l'Enseignement Public 57</u>		
Accueil familles	14 250 €	
CLAS	3 800 €	
<u>SOS RACISME</u>		
Lutte contre les discriminations	2 800 €	
Sensibilisation	1 850 €	
<u>UNIS CITES</u>		
Booster	7 600 €	
Ecopropr	9 500 €	

(OVVV : Opération Ville-Vie-Vacances)
 (CLAS : Contrat Local d'Accompagnement Scolaire)

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Vu et présenté pour enrôlement,
 Signé :
 Pour le Maire
 L'Adjointe de Quartiers Déléguee,

Selima SAADI

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville, cohésion territoriale et insertion
 Commissions : Commission Cohésion Sociale
 Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
 Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 43 Absents : 12 Dont excusés : 8

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ